



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN
RUE DE COQUELONNE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

URBANISME ET FONCIER

ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN RUE DE COQUELONNE

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le tracé du CHEMIN DU III MILLENAIRE, dans le secteur de Sainte Pezenne, emprunte la rue du Moulin d'Ane pour rejoindre le chemin des Pêcheurs. Cette voie est dangereuse pour les cyclistes et piétons, et les habitants du quartier souhaiteraient pouvoir emprunter le cheminement en bordure de Sèvre, marqué par un emplacement réservé sur diverses parcelles, reliant le bas de la rue de Coquelonne au chemin des Pêcheurs.

Une liaison piétonne pourrait donc être créée sur cet emplacement réservé. Un propriétaire concerné a accepté de céder à la collectivité la partie basse de son terrain situé en bordure d'eau, cadastré section ZV n° 74.

Un accord est intervenu pour la cession au prix de 5 800 €/ha conformément à l'avis de valeur délivré par France Domaine. La partie concernée représente environ 2 600 m² soit le prix de 1 500 €. La superficie exacte sera déterminée par géomètre, et le prix ajusté.

Les crédits nécessaires aux frais et droits de ladite acquisition seront ouverts au Budget 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle ZV n°74 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL